

BAREME DES HONORAIRES

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus.

Les honoraires sont dus :

- Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.
- Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location.

Transaction

Prix de vente	Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 40 000 €	Montant forfaitaire de 5 000 €
De 40 001 € à 80 000 €	Montant forfaitaire de 6 000 €
De 80 001 € à 150 000 €	Montant forfaitaire de 8 000 €
De 150 001 € à 999 999 €	5,00 %
Au-delà de 1000 000 €	4,00 %
Forfait Parking ou Box	2 400 €
Immobilier professionnel : Locaux commerciaux ou professionnels, bureaux, entrepôts, locaux industriels, immeubles de rapport et terrains	6%

Les honoraires sont selon ce qui aura été prévu au mandat, confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un, ou de l'autre, voir des deux.

Offres commerciales par type de mandat

	Mandat Simple	Mandat Exclusif
Diffusion annonce Internet	X	X
Photos HD	X	X
Vidéo 360°	-	X
Plans 2d	-	X
Home Staging virtuel	-	X

Location (meublé, non meublé)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur :

150 € TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

- À la charge du propriétaire : 10€ par m² habitable.
- À la charge du locataire : 10€ par m² habitable.

Honoraires d'établissement d'état des lieux :

- À la charge du propriétaire : 3€ par m² habitable.
- À la charge du locataire : 3€ par m² habitable.